



Cloître des Cordeliers, le jeudi 8 septembre 2016

## Discours de Mme Ségolène ROYAL

### *Ouverture de la 1<sup>ère</sup> conférence internationale sur les risques liés aux résidus de médicaments dans l'environnement*

---

Madame la Directrice à l'OMS,  
Monsieur le directeur général de la santé,  
Mesdames et messieurs les scientifiques, médecins et chercheurs,  
Mesdames et messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous dans ce premier grand congrès international sur les risques liés aux résidus de médicaments dans l'environnement.

**Cette conférence a pour but de faire le point sur les connaissances acquises depuis dix ans**, en confrontant vos résultats et vos avis sur le **niveau de risque** pouvant être établi à ce jour en lien avec **les traces de médicaments dans l'environnement**.

Cette rencontre est organisée par **l'Académie nationale de pharmacie**, avec le soutien du ministère de l'environnement et du ministère de la Santé.

Je salue en particulier le Professeur Yves Lévi (membre de l'Académie des Technologies et de l'Académie nationale de Pharmacie, correspondant de l'Académie nationale de Médecine, vice-Président de l'Académie de l'eau) qui est à son initiative et dont je salue l'engagement de tous les instants.

Cette initiative correspond bien à l'objectif de préserver la qualité des eaux et de la biodiversité.

Je me réjouis donc de vous voir aussi nombreux et que ce congrès réunisse les meilleurs spécialistes, parmi lesquels des conférenciers de niveau international :

- Docteur Ettore ZUCCATO, de l'institut de recherche pharmacologique de Milan,
- Alistair BOXALL, Professeur des sciences de l'environnement à l'université de York,
- le Professeur Klaus KÜMMERER, Directeur de l'institut de de l'environnement et de chimie de l'université Leuphana à Lüneburg en Allemagne,
- le professeur Damia BARCELO CULLERÈS, docteur en chimie analytique de l'université de Barcelone,
- le **Docteur Maria Neira**, directrice du département santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.

1. Le congrès traite **des enjeux de la recherche sur la problématique des résidus de médicaments dans l'environnement.**

Ce n'est que depuis peu **que s'est posée la question du devenir de ces médicaments une fois utilisés.**

La diffusion importante, et maintenant sur une durée assez longue, dans l'environnement de résidus et de métabolites de ces molécules, qu'ils soient issus de l'homme ou de l'animal, peut en effet poser **d'importants problèmes pour l'environnement et la biodiversité et pour la santé publique.**

Ainsi, **des perturbations biologiques ont été observées sur des animaux vivant dans des zones fortement contaminées**, y compris par les résidus de médicaments. Les résidus de contraceptifs par exemple, extrêmement répandus et **dont les propriétés de perturbateurs endocriniens** affectent la faune sauvage, notamment aquatique, de manière alarmante.

Concernant plus spécifiquement l'évaluation du risque :

- **le nombre de publications n'a cessé de s'amplifier depuis 10 ans ;**
- de **nouvelles procédures imposant la mesure de l'écotoxicité** ont été intégrées dans les dossiers d'autorisation de mise sur le marché des médicaments,
- de grands programmes de recherche ont été financés notamment par l'Union européenne ou les agences environnementales nord-américaines.

Rien que pour l'antibiorésistance, on estime ainsi que le phénomène **cause chaque année 12 500 décès en France.**

Or, dans la démarche d'analyse des risques, **certains éléments sont encore méconnus :**

- Les effets des mélanges avec les autres polluants ne sont pas analysés et les impacts sur la faune et la flore sont encore mal évalués.
- **Les relations dose-effet ne sont pas assez établies aux doses rencontrées dans l'environnement.**

En matière d'antibiorésistance, **nous manquons de connaissances sur les nombreux mécanismes d'acquisition de la résistance par les bactéries présentes dans les eaux usées urbaines ou hospitalières.**

En matière de gestion du risque, des hôpitaux ont choisi de traiter leurs effluents liquides avant rejet et **la Suisse a initié une politique de traitement à l'aval de certaines stations d'épuration positionnées sur des cours d'eau fragiles pour éliminer ces molécules.**

2. Je voudrais vous donner maintenant **quelques exemples d'actions.**

a) J'ai décidé de lancer le « **plan national micropolluants** » pour la **période 2016-2021.**

**Il a été élaboré par mes services en collaboration avec les autres ministères concernés, l'ONEMA, les agences de l'eau et les organismes de recherche et développement pour la période 2016-2021 pour réduire les émissions de polluants et préserver ainsi la qualité des eaux et la biodiversité.**

Ce nouveau plan propose 39 actions.

L'action numérotée 31 vise à : « **travailler sur la disponibilité et le partage de données permettant de connaître le danger et l'exposition pour les résidus de médicaments humains et vétérinaires dans les eaux** ».

En effet, aucune base de données fiable n'existe à ce jour sur les propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques des médicaments.

Une centralisation de ces données permettrait de prioriser de manière plus efficace les molécules quant à leur risque de se retrouver dans les eaux ou à dépasser des seuils.

Plus largement, le plan national micropolluants vise trois objectifs principaux :

- **réduire dès maintenant les émissions de micropolluants présents dans les eaux et les milieux aquatiques, dont le risque est connu.** On doit limiter les émissions et rejets de micropolluants provenant des différentes sources identifiées (notamment les établissements de soin et les activités agricoles dont l'élevage) et sensibiliser le plus grand nombre au risque de pollution des eaux ;
- **consolider les connaissances** pour adapter la lutte contre la pollution des eaux et préserver la biodiversité.

b) **Nous avons déjà lancé des actions qui préparent ce plan.**

13 projets visant à lutter contre les micropolluants dans les eaux urbaines ont été retenus lors de **l'appel à projets "Innovation et changements de pratiques : micropolluants des eaux urbaines" en 2014 par l'ONEMA, les Agences de l'Eau et le Ministère de l'Environnement, en partenariat avec le Ministère de la Santé.**

Ces projets s'attachent à proposer des solutions et des pratiques innovantes contre les pollutions déversées dans les réseaux d'assainissement urbains. Ils peuvent cibler des résidus de médicaments ou d'autres micropolluants, comme ceux contenus dans les cosmétiques, les désinfectants, les produits domestiques, ou issus de revêtements urbains.

C'est le cas du projet SIPIBEL-RILACT du centre hospitalier Alpes Léman, à Bellecombe en Haute-Savoie, qui permet d'identifier la présence de résidus de médicaments et de produits de diagnostics dans les milieux aquatiques, contribuer à caractériser les risques sanitaires et environnementaux et identifier des solutions de traitement.

- c) J'ai saisi L'ANSES d'une expertise en vue d'objectiver les connaissances relatives aux mécanismes participant au développement de l'antibiorésistance dans l'environnement et de définir de nouvelles actions de réduction du risque pour ce qui concerne l'interface entre médecine humaine, vétérinaire et environnement.
- d) Je vais financer par ailleurs une revue systématique destinée à faire un état des lieux de la connaissance sur la contamination des milieux en antibiotiques, biocides et bactéries résistantes.
- e) Je souhaite enfin qu'il y ait un appel à projets de recherche dédié à la thématique « antibiorésistance et environnement » dans le cadre du Programme National de Recherche en Environnement Santé Travail de l'Anses.